

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Inscrire l'espèce *Cyphostemma laza* à l'Annexe II de la CITES, conformément à l'Article II, paragraphe 2 a), de la Convention, et à la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13), annexe 2 a, paragraphe A.

B. Auteur de la proposition

Madagascar*.

C. Justificatif

1. Taxonomie

- | | |
|----------------------|---|
| 1.1 Classe: | Dicotyledones |
| 1.2 Ordre: | Rhamnales |
| 1.3 Famille: | Vitaceae |
| 1.4 Genre et auteur: | <i>Cyphostemma laza</i> Descouings (1931) |
| 1.5 Synonymes: | - |
| 1.6 Noms communs: | Malagasy: Laza, Lazambohitra |
| 1.7 Numéros de code: | |

2. Vue d'ensemble

Cyphostemma laza est une liane présentant un tronc solitaire à la base, en forme de bouteille élancée et unique pouvant atteindre 10 m de haut. L'écorce est couverte d'anneaux cicatrices foliaires.

Cette espèce endémique de Madagascar, est collectée à l'état sauvage et se raréfie. Cependant, elle n'est pas encore protégée par la convention CITES.

Le présent document suggère que l'espèce *Cyphostemma laza* remplit les critères d'inscription à l'Annexe II de la CITES conformément à l'Article II, paragraphe 2 (a) de la Convention et à la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13), annexe 2 a, paragraphe A. Pour éviter la réduction de la population sauvage de l'espèce par le prélèvement des spécimens dans la nature, une réglementation du commerce de l'espèce

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

est nécessaire ; de même, pour éviter les menaces sur la survie de l'espèce en cas de poursuite de prélèvement ou d'autres influences.

3. Caractéristiques de l'espèce

3.1 Répartition de l'espèce

Cette espèce se rencontre dans la partie occidentale de Madagascar (Morondava et environs) et dans la partie méridionale (forêt de Mikea, Manombo, la Réserve Naturelle Intégrale d'Andohahela et la Réserve Spéciale de Bezà-Mahafaly).

La répartition géographique de *Cyphostemma laza* est donnée en Annexe 1.

3.2 Habitat

Cyphostemma laza se rencontre dans les forêts/fourrés sèches semi caducifoliées et les vestiges forestiers du sud-ouest et du sud de Madagascar sur des sols ferrugineux tropicaux, des rocailles, sur des plateaux calcaires, et sur du sable roux.

3.3 Caractéristiques biologiques

Cyphostemma laza fleurit de février à avril. La période de fructification se situe entre décembre et mars.

3.4 Caractéristiques morphologiques

C'est une plante présentant un tronc en cône allongé atteignant 1 à 2 m de haut, tiges grimpantes à écorce épaisse, à lenticelles allongées nombreuses, très saillantes et brunes. Les feuilles sont composées imparipennées nombreuses, fortes, cylindriques et à stipules ovales. Les fleurs sont pubescentes. Les fruits sont des baies ovoïdes rouges à brun rougeâtre à maturité munis de graines ovoïdes.

3.5 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Les fruits de certaines espèces de *Cyphostema* sont consommés par des chauves-souris frugivores et par des oiseaux (Flörchinger *et al.*, 2010).

4. Etat et tendances

4.1 Tendances de l'habitat

La formation forêt-fourré sèche épineuse du sud-ouest couvre environ une superficie de 18 355 km² dont 4,5 % se trouvent dans des Aires Protégées. Ce type de forêt a été réduit de 29,7 % depuis les années 1970 (Moat & Smith, 2007).

La forêt sèche de l'ouest couvre une superficie de 31970 km² sur lesquels 17,1 % dans des AP. Ce type de forêt a été fortement réduit, de 39,7 % depuis les années 1970 (Moat & Smith, 2007).

Ce sont des formations fragiles et facilement dégradées. La dégradation conduit à des forêts ouvertes et même à des savanes constituées de tapis graminéens continus.

4.2 Taille de la population

Environ 250 individus ont été dénombrés dans la forêt d'Andoharano au nord de Toliara, dans la forêt de Tongobory Betioky et dans la forêt d'Elomaka Amboasary Sud (2006).

Cyphostemma laza présente une densité assez faible (entre 40 et 70 individus par hectare) d'où une abondance spécifique faible, de 80 à 140 individus matures (Tableau 1).

Tableau 1: Densité et abondance de *Cyphostemma laza* (2011)

Paramètres	Sites	
	Beroboka	Andranomena
Surface totale des parcelles d'étude (ha)	0,3	0,3
Nombre d'individus matures dans 0,1ha	4	7
Densité spécifique moyenne (ind/ha)	40	70
Surface estimée occupée par l'espèce (ha)	2	2
Abondance totale estimée	80	140

4.3 Structure de la population

L'absence d'individus commercialement exploitable est observée au niveau des zones de collecte visitées. Le potentiel de régénération est très faible pour *Cyphostemma laza*: 28,6 % à Beroboka et 166,7 % à Andranomena.

4.4 Tendances de la population

Dans les zones de collecte, les individus commercialement exploitables sont devenus de plus en plus rares. Outre la collecte massive pour l'exportation, la destruction de l'habitat par les activités anthropiques diverses entraîne le déclin progressif du nombre de populations existant (Prédiction du futur déclin 73,3 %).

4.5 Tendances géographiques

Cyphostemma laza est une espèce à distribution moins large, avec une aire d'occurrence estimée à 76156,2 km² et une aire d'occupation de 135 km². La zone occupée réellement par l'espèce ne cesse de diminuer annuellement à cause des feux et des défrichements dus à l'extension des champs de culture.

5. Menaces

Les forêts disparaissent rapidement et deviennent fragmentées à cause de la production de charbon de bois, de l'extension agricole pour le maïs, et des feux de brousse pour la génération de nouveaux pâturages pour le bétail.

En outre, la collecte abusive à l'état sauvage de *Cyphostemma laza* pour l'exportation constitue une réelle menace et porte préjudice à la survie de l'espèce.

6. Utilisation et commerce

6.1 Utilisation au plan national

L'espèce est une plante ornementale très recherchée sur le marché international grâce à sa forme lianescente et son tronc renflé.

6.2 Commerce licite

Cyphostemma laza a surtout été très exportée avant l'année 2007 (Tableau 2).

Tableau 2 : Nombre de plantules de *Cyphostemma laza* exportées par an

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de plantules exportées	419	1 177	2 487	7 814	0	0

Source : Organe de Gestion et Secrétariat Permanent, CITES Madagascar, 2009.

6.3 Parties et produits commercialisés

Cyphostemma laza est exportée sous forme de plante vivante.

6.4 Commerce illicite

Aucun commerce illicite de *Cyphostemma laza* n'a été enregistré jusqu'à maintenant. L'espèce est rarement vendue au niveau national.

6.5 Effets réels ou potentiels du commerce

Cette espèce est collectée à l'état sauvage pour alimenter le marché international. Les individus atteignant la taille exploitable se raréfient sur le terrain. L'exportation pourrait donc entraîner l'absence de régénération naturelle et le déclin voire la disparition des populations dans certaines zones de collecte. Ce qui constituerait, à long terme, une menace sérieuse pour la survie de l'espèce.

Comme la répartition géographique de l'espèce est fragmentaire, les collecteurs changent de zones de collecte quand les individus recherchés sont épuisés.

7. Instruments juridiques

7.1 Au plan national

L'espèce n'étant pas encore inscrite dans les annexes CITES, alors son exploitation n'est pas soumise aux règles de la convention. La collecte et l'exportation sont réglementées uniquement par des procédures d'autorisation au niveau national.

7.2 Au plan international

L'intégration des espèces dans l'Annexe II de la CITES permettra d'assurer que toute exportation soit accompagnée d'un permis CITES qui atteste que les spécimens ont été collectés conformément aux lois en vigueur et par des méthodes non préjudiciables à la survie des espèces.

En outre, les spécimens d'espèces de l'Annexe II bénéficieront des études du commerce important permettant le suivi et la mise à jour concernant leurs données biologique et écologique.

8. Gestion de l'espèce

8.1 Mesures de gestion

Le nombre de spécimens autorisé à l'exportation est fonction de l'état de stock de l'espèce dans un centre horticole. Une seule demande de collecte par espèce par opérateur est donnée pour leur permettre d'établir un lot de géniteurs et/ou de plantes mères. Par la suite, les opérateurs doivent faire de la multiplication *ex situ*. Les permis et les autorisations d'exportation sont délivrés uniquement pour les espèces reproduites artificiellement.

8.2 Surveillance continue de la population

Cette espèce a déjà fait l'objet d'étude de commerce important dans le but de son intégration dans l'Annexe II de la CITES en 2010. Son statut de conservation selon les critères de l'IUCN a passé de vulnérable VU B2b (i, ii, iii) à en danger EN (A2c,B2).

8.3 Mesures de contrôle

8.3.1 Au plan international

L'inscription de l'espèce dans l'Annexe II permet d'assurer que toute exportation soit accompagnée d'un permis CITES qui atteste que les spécimens ont été collectés conformément aux lois en vigueur et par des méthodes non préjudiciables à la survie des espèces.

8.3.2 Au plan interne

Certaines populations de cette espèce se rencontrent dans les Aires Protégées (Andranomena, Kirindy, Kirindy Mitea, Tsimanapetsotsa, Beza Mahafaly, Andohaela).

8.4 Elevage en captivité et reproduction artificielle

La multiplication de cette espèce par graine est facile mais lente.

La multiplication par bouturage horticole est possible.

8.5 Conservation de l'habitat

Les habitats de *Cyphostemma laza* se trouvant dans les Aires Protégées constitue déjà une conservation à long terme de l'habitat de cette espèce. Les nouvelles Aires Protégées récemment délimitées pourraient contenir aussi cette espèce telles que Amoron'ny Onilahy, Ekodida et pourraient contribuer à la fois à la pérennisation de l'espèce et à la conservation de son habitat.

8.6 Mesures de sauvegarde

Pour assurer la pérennisation de l'espèce, la délivrance des permis et des autorisations d'exportation doit être strictement effectués que pour les espèces reproduites artificiellement. L'espèce devra être dans la liste des espèces dont il faut se préoccuper en urgence et dont la multiplication *ex-situ* s'avère nécessaire.

9. Information sur les espèces semblables

Néant

10. Consultations

Les autres pays ne sont pas consultés car cette espèce est endémique de Madagascar.

11. Remarques supplémentaires

Cette espèce a déjà fait l'objet de proposition d'intégration dans l'Annexe II de la CoP15 à Doha (Qatar) en 2010. Les données biologique et écologique obtenues ont été mises à jour et complétées pour la préparation de cette nouvelle proposition d'inscription de l'espèce dans l'Annexe II.

Dans le cadre d'une convention entre le Secrétariat CITES et l'Union Européenne, *Cyphostemma laza* fera encore l'objet de recherche pour l'année 2012 pour compléter les données existantes.

12. Références

Flörchinger, M., Braun, J., Böhning-Gaese, K. et Schaefer, H.M. 2010. Fruit size, crop mass, and plant height explain differential fruit choice of primates and birds. *Oecologia* 164:151-161.

Groupe des Spécialistes des plantes de Madagascar (GSPM). 2010. Guide des plantes menacées de Madagascar. Antananarivo, 146p.

Mabberley, D. J. 2000. The plant book. A portable dictionary of the vascular plants. Second edition. 858 p.

Petignat, A. et Cooke, B. 2009. Guide des plantes succulentes du Sud-Ouest de Madagascar. 120p

Rakouth, B., Ravaomanalina, H., Rakotonavalona, A., 2006. Etude biogéographique et bioécologique de quelques espèces menacées dans le Sud de Madagascar dans le cadre de la CITES pour l'année 2005. Rapport final. Conservation International Madagascar.

Ravaomanalina, B. H., Rakotonavalona, A. N. & Rakouth, B. 2011. Conservation status of some commercialized succulent species of Madagascar. *Malagasy Nature*, 5: 59-67.

Schatz, G. 2001. Flore générique des arbres de Madagascar traduit par

Lucienne Wilmé. Royal Botanical Gardens, Kew & Missouri Botanical Gardens. 503p.

UICN, 2001. *Catégories de l'UICN pour les Listes Rouges UICN*. Gland Suisse. 53p.

Webographie

<http://www.efloras.org>

www.tropicos.org

http://www.aridlands.com/catalog/product_info.php?cPath=56&products_id=4538

http://www.aridlands.com/catalog/product_info.php?cPath=56&products_id=4538

13. Liste des annexes

Annexe 1: Illustrations et répartition géographique de *Cyphostemma laza*

Annexe 2: Données préliminaires coordonnées au Jardin royal botanique de Kew sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar. Une étude a été menée sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar. Les espèces concernées sont des espèces inscrites ou pas encore inscrites aux annexes de la CITES.

Illustrations et répartition géographique de *Cyphostemma laza*



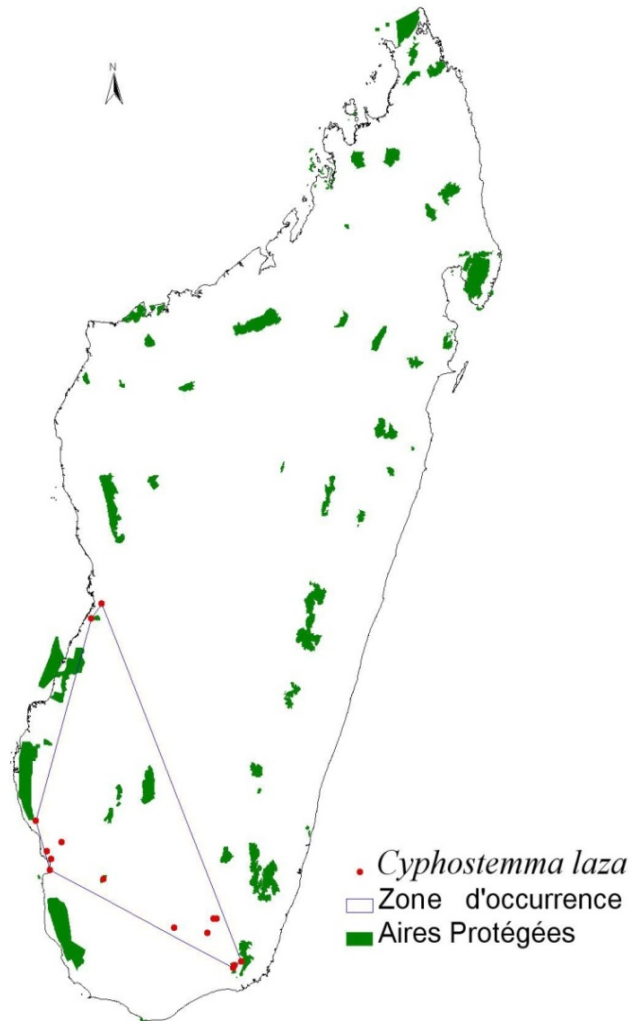
Vue d'ensemble de *Cyphostemma laza*
(Ravaomanalina, 2006)



Fruit de *Cyphostemma laza*
(Ravaomanalina, 2006)



Plantule de *Cyphostemma laza*
(Ravaomanalina, 2006)



Données préliminaires coordonnées au Jardin royal botanique de Kew sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar

Une étude a été menée sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar.

Les espèces concernées sont des espèces inscrites ou pas encore inscrites aux annexes de la CITES.

Espèce	Localisation du site Internet					Type de spécimen en vente				Source des spécimens en vente			Fourchette de prix en USD			
	USA	UE	Autre	Inconnu	Total	Adulte	Plantule	Graines	Inconnu	Sauvage	Cultivé	Inconnu	Par plant		Par graine	
													Min.	Max.	Min.	Max.
<i>Operculicarya decaryi</i>	11	4	2	1	18	9	1	5	3		1	17	14.95	400.00	0.39	0.86
<i>Senna meridionalis</i>	3		1		4	3		1		1		3	20.35	150.00	0.51	
<i>Adenia firingalavensis</i>	1	1	1		3	2		1		1		2	75.00	236.72	1.41	
<i>Adenia subsessifolia</i>	1	1			2	2						2	8.00	15.65		
<i>Cyphostemma laza</i>	3	2	1		6	3	1	1	1			6	28.00	65.00	1.18	
<i>Uncarina stellulifera</i>	3	1			4	1		3			1	3	70		0,66	2,52
<i>Uncarina grandidieri</i>	10				10	7	3						30	500		